





# MODALITES D'INTEGRATION OU D'ALLEGEMENT POUR REpondre AU PARCOURS INDIVIDUEL DE FORMATION DES CANDIDATS

Nous tenons à signaler que nous nous basons sur les consignes appliquées lors des premières sessions de formation de Voiron, conformément aux décisions prises par l'instance. Nous recommandons le suivi des UC dans leur ensemble. Il nous semble opportun et constructif d'approfondir, confronter les connaissances sur les sujets dont vous pourriez être dispensés.

## A. Titulaires de brevets et diplômes d'état

Pour les personnes titulaires des diplômes cités ci-dessous, un allègement des contenus est prévu selon les dispositions suivantes :

-  Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1er degré option cyclisme ou activités du cyclisme [IG49]
-  Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport option Activités Physiques pour Tous avec l'Unité Capitalisable Complémentaire BMX ou cyclisme traditionnel ou VTT
-  Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport option activités de randonnée avec l'Unité Capitalisable Complémentaire BMX ou cyclisme traditionnel ou VTT [IG50]
-  Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport mention entraînement sportif mention BMX ou cyclisme traditionnel ou VTT [IG51]

Compétences correspondantes :

### UC3 : METTRE EN PLACE UN PROJET PEDAGOGIQUE D'APPRENTISSAGE DU VELO

- 3.1. Connaître les publics
- 3.2. Analyser le milieu de pratique pour adapter son intervention

### UC4 : ANIMER DES SEANCES D'ENSEIGNEMENT DU VELO COMME MOYEN DE DEPLACEMENT

- 4.1. Vérifier les conditions de sécurité avant son intervention
- 4.2. Transmettre les règles de sécurité aux pratiquants
- 4.3. Evaluer les pratiquants

### UC5 : PARTICIPER AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE ET À SON ENVIRONNEMENT

- 5.3. Participer au fonctionnement de la structure
- 5.4. Analyser et présenter le bilan de son activité

## La Maison du Vélo


12 bd Bonrepos - 31000 Toulouse - 05 34 40 64 72  
SIRET 487 420 945 00023 - APE 9499Z

[www.maisonduvlotoulouse.com](http://www.maisonduvlotoulouse.com)

Agrément entreprise solidaire n° 31 15 0004  
Déclaration d'activité de formation n° 73 31 06228 31

## B. Titulaires de diplômes d'initiateurs

Pour ceux titulaires des diplômes cités ci-dessous, un allègement des contenus est prévu selon les dispositions suivantes :

 Brevet d'Initiateur Mobilité à Vélo tel que défini par l'Instance de coordination

**Compétences correspondantes :**

**UC1 : INFORMER ET CONSEILLER LE PUBLIC SUR LES CONDITIONS DE PRATIQUE DU VÉLO EN SÉCURITÉ**

1.1 Informer sur l'intérêt de la mobilité à vélo

1.2 Informer sur les conditions de mobilité à vélo

1.3 Conseiller sur l'utilisation du matériel

**UC2 : ÉDUIQUER À LA SÉCURITÉ PAR DES ACTIONS DE PRÉVENTIONS ROUTIÈRE ET DE PARTAGE DE LA ROUTE ENTRE LES DIFFÉRENTS USAGERS**

2.1 Eduquer aux règles de circulation à vélo

2.2 Aider les pratiquants à circuler dans des conditions optimales de sécurité

**UC4 : ANIMER DES SEANCES D'ENSEIGNEMENT DU VELO COMME MOYEN DE DEPLACEMENT**

4.2. Transmettre les règles de sécurité aux pratiquants

**UC5 : PARTICIPER AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE ET À SON ENVIRONNEMENT**

5.1. Connaître l'environnement de la mobilité à vélo